

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MARS 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45
Présents : 36
Pouvoirs : 7
Votants : 43

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 18/03/2021

Le 25 mars 2021, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Jean-François CHANTELOUBE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Fabien BIHLER (Pouvoir Armand CHAUMONT), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER), Carole DEMANGE (Pouvoir Gérard PORRETTI), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS, Charlotte LEGEAY, Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER.

Secrétaire de séance : Ingrid BESSON.

OBJET : GESTION DES DECHETS – Convention avec Eco-DDS

Vu la création de l'éco organisme EcoDDS (Déchets Diffus Spécifiques des ménages), depuis le 20 avril 2013, dont la mission est d'organiser la collecte sélective des DDS ménagers et leur traitement à l'échelle nationale ;

Vu l'arrêté en date du 28 février 2019 renouvelant l'agrément d'Eco-DDS en tant qu'éco-organisme de la filière des déchets diffus spécifiques des ménages ;

Vu les statuts de la CCDSV révisés ;

Vu la convention signée avec la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône pour la gestion des déchets de la commune de Jassans Riottier ;

M. Vincent LAUTIER, Vice-Président en charge de la gestion des déchets et des aires des gens du voyage, explique qu'Eco-DDS est l'éco-organisme en charge de la collecte et du traitement des déchets diffus spécifiques des ménages.

Afin d'optimiser le financement du service dans les deux déchèteries, M. Vincent LAUTIER propose de contractualiser avec cet éco-organisme selon les conditions suivantes :

- La convention est signée pour une durée indéterminée tant qu'Eco-DDS est titulaire de manière continue d'un agrément ;
- Eco-DDS met gracieusement à disposition des contenants pour la collecte de ces déchets et leur évacuation, un kit de communication, la formation des agents de déchèterie ;

- Eco-DDS verse un soutien financier à la collectivité selon un barème détaillé dans la convention.

En contrepartie, la CCDSV s'engage à collecter séparément et remettre à Eco-DDS (ou tout tiers désigné) les déchets diffus spécifiques des ménages selon les règles fixées par l'éco-organisme et respectera de fait les seuils fixés par cet éco-organisme, permettant de différencier les apports des ménages pris en charge par cet éco-organisme et ceux des professionnels, non pris en charge par Eco-DDS.

Cela sous-entend que la CCDSV doit contractualiser en parallèle avec un prestataire privé pour l'élimination des déchets diffus spécifiques des ménages acceptés en déchèterie et non pris en charge par cet éco-organisme.

Vu l'avis favorable de la Commission Environnement/PCAET/Gestion des Déchets/Aire des Gens du Voyage réunie le lundi 22 février 2021,

Vu l'avis favorable du Bureau du 11/03/2021.

Après en avoir délibéré, Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention avec Eco-DDS pour la collecte et le traitement des déchets diffus spécifiques des ménages.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20210325-2021C72-GD
Affichage le :

29 MARS 2021

29 MARS 2021

A Trévoux, le 25/03/2021

Le Président,
Marc PECHOUX

